

Stage 1

SOB1009 - NRHN_

Domaine : **Sciences politiques et sociales** Grade académique : **Bachelier en gestion des ressources humaines - Namur**Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1 Q2)

CRÉDITS ECTS 6		VOLUME HORAIRE 104 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département social de Namur	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Christine Biston	RESPONSABLE DE L'UE Debora FANARA	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Debora FANARA Luc FRANQUIN Dimitri SIMON

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
SO-Gestion des Ressources Humaines	1	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Cette UE vise les objectifs suivants en lien avec le référentiel de compétences :

Comprendre le fonctionnement global de l'organisation et le contexte dans lequel elle évolue

Etablir une relation et une communication professionnelle au niveau collectif et/ou individuel avec les parties prenantes internes et externes de l'organisation

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Stage

Au terme de cette UE, l'étudiant sera capable :

- Expérimenter un poste de travail en fournissant du travail effectif
- S'intégrer et collaborer dans une équipe de travail
- Établir une communication professionnelle
- D'effectuer l'auto-évaluation de sa prestation en stage et de l'atteinte des objectifs personnels de stage

Accompagnement au Stage

Au terme de cette UE, l'étudiant sera capable :

- Rédiger un CV et une lettre de motivation professionnels et pertinents dans le cadre d'une recherche de stage
- Appliquer une démarche de recherche de stage
- Participer à un entretien de stage
- Utiliser LinkedIn

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable.

Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Préparer sa recherche de stage, s'intégrer à une équipe en situation professionnelle, communiquer avec ses interlocuteurs et analyser sa prestation au regard de ses objectifs de stage.

CONTENU

Stage

Mise en situation professionnelle (Stage)

Accompagnement au Stage

- Activités de préparation à la recherche de stage (bilan personnel, CV/LM, canaux de recherche, conférences, mise en pratique,...)
- Activités de suivi de la recherche de stage

- Formation LinkedIn
- Savoir se présenter dans un entretien de stage

SOURCES ET RÉFÉRENCES

À définir

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ARHN10091-STSP1 — Stage	À définir
ARHN10092-ACPST — Accompagnement du stage	Différents supports seront fournis aux étudiants en cours d'année: dossier, documents, vidéo, conférence, rencontre,...

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ARHN10091-STSP1 — Stage	80 h	Français	Français
ARHN10092-ACPST — Accompagnement du stage	24 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ARHN10091-STSP1 — Stage	Mise en situation professionnelle (Stage)
ARHN10092-ACPST — Accompagnement du stage	Ateliers en petit groupe

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

À définir

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

À définir

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale attribuée à l'UE est la moyenne géométrique pondérée des notes obtenues aux AA qui la composent.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ARHN10091-STSP1 — Stage	En février-juin, le stage est évalué et auto-évalué. Sa pondération est de 100 %. Cette activité est non remédiable et reste non remédiable en deuxième session. Cette AA est non remédiable. En cas de non-respect des consignes, la note « PP » sera attribuée.

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ARHN10092-ACPST — Accompagnement du stage	En septembre–janvier, le CV et la lettre de motivation comptent pour 80 % et le projet de stage pour 20 %. En février–juin, il est possible de représenter la matière de janvier en cas d'échec de l'AA, selon les mêmes modalités. En deuxième session, toutes les parties en échec doivent impérativement être représentées pour valider l'AA. La note finale attribuée à l'UE est la moyenne géométrique des notes obtenues aux trois parties. En référence à l'article 47§1er bis du REED, toute absence, non-présentation ou non-dépôt à/de l'une des parties de l'évaluation certificative (travail, rapport ou jury) pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), ou sans raison particulière (PP) entraîne l'attribution de la note de 0 pour cette partie. En raison de la moyenne géométrique, ce 0 conduira à l'attribution de la note de 0 pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage. Rappel important : date limite pour la recherche de stage (voir document sur Moodle). Les conventions devront être signées par toutes les parties à la date de clôture de la recherche. Les situations non finalisées seront examinées au cas par cas. Les étudiants qui ne pourront pas démontrer une recherche active se verront attribuer un projet personnel à activer. Merci de respecter ces échéances afin de garantir le bon déroulement de votre parcours. Le dépôt du rapport de stage est un prérequis à la présentation du jury. En session février–juin, le non-respect des délais et modalités de remise des travaux entraîne la note de 0 pour le travail. Le non-respect des règles d'orthographe (minimum 97 % de formes correctes) entraîne un retrait de 25 % de la note finale du travail. En deuxième session, l'étudiant ajourné représente uniquement les parties en échec. S'il ne représente pas une partie réussie, la note de première session est conservée. Toutes les parties en échec doivent impérativement être représentées pour valider l'AA. Les modalités sont identiques pour les deux sessions. Règle d'évaluation spécifique de cette UE : en cas d'absence pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), de non-présentation (PP) ou de « note de présence » (PR) à un examen ou toute autre méthode évaluative d'une ou plusieurs AA de l'UE, la note zéro « 0 » sera attribuée à l'AA concernée ainsi qu'à l'UE.
MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.	